

L'ANAPLASMOSE BOVINE

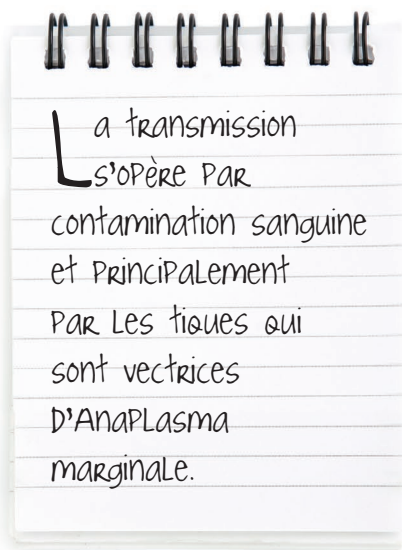
# Une maladie maintenant présente au Québec

Par **ELIZABETH DORÉ**, chef vétérinaire, services techniques, Zoetis;  
**LUC BERGERON**, DMV, MAPAQ;  
**GILLES FECTEAU**, DMV, dipl. ACVIM, professeur, **PAUL BAILLARGEON** DMV et **SÉBASTIEN BUCZINSKI**, DMV, Université de Montréal

- Certaines maladies bovines plus rares méritent un peu d'attention. L'anaplasmose bovine est un bon exemple d'une maladie qui pourrait devenir plus menaçante en raison de la présence accrue de la tique qui peut la transmettre ou parce qu'elle ne fait plus l'objet d'une surveillance aussi étroite.

*Anaplasma marginale* est la bactérie qui infecte les globules rouges des bovins et cause l'anaplasmose bovine, une maladie infectieuse. La maladie n'est toutefois pas considérée comme contagieuse, car sa transmission nécessite un vecteur, ce qui la rend impossible par un simple contact entre bovins.

La transmission s'opère par contamination sanguine et principalement par les tiques qui sont vectrices d'*Anaplasma marginale*. Une transmission mécanique via un insecte piqueur ou des instruments contaminés par du sang (ex. : aiguilles réutilisées, matériel d'identification, de parage ou d'écornage nettoyés inadéquatement) est aussi possible. Il est probable



qu'avec le réchauffement climatique et la migration des tiques vectrices vers le nord, cette affection devienne plus fréquente au Québec.

L'anaplasmose bovine était une maladie déclarable auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2014. Pendant cette période, l'ACIA exerçait une surveillance active en particulier pour les animaux entrant au pays. Pour qu'un bovin soit importé au Canada d'un pays où la maladie était considérée comme endémique (sa présence y est habituelle et certains sujets peuvent être des porteurs sains), comme les États-Unis, il devait obligatoirement avoir été testé et être exempt de la maladie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La maladie a maintenant le statut de maladie à notification immédiate auprès de l'ACIA et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Les maladies appartenant à ce groupe ont un statut particulier. En effet, dès qu'un laboratoire établit un diagnostic, il a l'obligation de le déclarer à l'ACIA et au MAPAQ. C'est l'ACIA qui est responsable par la suite d'en aviser l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, nouvellement nommée ainsi, mais d'abord connue sous l'acronyme OIE). Depuis 1968, des cas sont diagnostiqués au Canada. Un premier cas a été signalé au Québec en 2011 dans un troupeau vache-veau de l'Abitibi. En 2018, deux vaches laitières

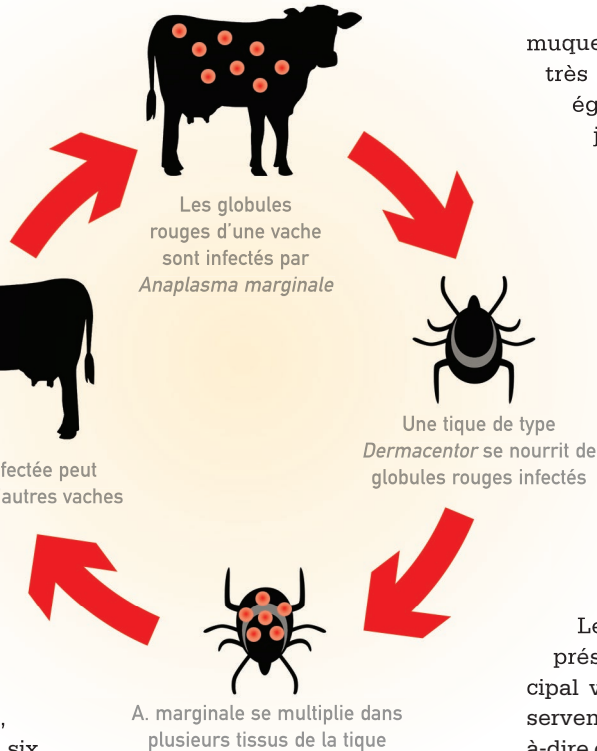
LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

**GILLES FECTEAU**, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **GUILLAUME BERGERON**, Clinique vétérinaire Bon Conseil; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown; **KIM TREMBLAY**, Clinique Vétérinaire de Saint-Georges; **MÉLISSA BLACKBURN**, Service vétérinaire Bovinord; **ÉRIC MILLETTE**, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires : [gilles.fecteau@umontreal.ca](mailto:gilles.fecteau@umontreal.ca).

achetées aux États-Unis et introduites dans un même élevage ont été confirmées comme infectées. Aux États-Unis, l'anaplasmose bovine est endémique dans le Centre-Ouest et le Sud-Est.

## SIGNES CLINIQUES

Lorsqu'un bovin est infecté par *Anaplasma marginale*, il demeure porteur pour toute la vie. Les animaux infectés peuvent être asymptomatiques, mais ils deviennent de plus en plus susceptibles de contracter la maladie en vieillissant. Chez les veaux âgés de moins de six mois, la forme clinique est très rare. De six mois à un an, les signes cliniques sont généralement légers et à l'âge d'un à deux ans, les signes cliniques sont plus sévères, mais la maladie est rarement mortelle. Un animal infecté à un âge avancé présentera des signes cliniques beaucoup plus sévères qu'un animal infecté en bas âge. Par exemple, le taux de mortalité chez les bovins de plus de 2 ans peut être aussi élevé que 50 %. À cet âge, les signes cliniques causés par l'anaplasmose bovine sont plutôt



vagues et communs à plusieurs maladies : diminution de la production laitière, perte de poids, faiblesse et fièvre.

*Anaplasma marginale* se fixe à la surface des globules rouges et ne cause pas directement leur destruction. C'est le système immunitaire du bovin infecté qui cause la destruction des globules rouges infectés. Cela cause de l'anémie qui peut être très sévère. Les

muqueuses de la vache seront alors très pâles, voire blanches. On peut également noter une coloration jaunâtre des muqueuses (ictère).

L'hémoglobine des globules rouges transporte l'oxygène vers les tissus de l'organisme. Une détresse respiratoire, augmentant avec l'exercice, peut être observée avec la perte d'hémoglobine consécutive à la destruction des globules rouges par cette maladie.

## TRANSMISSION

L'anaplasmose se transmet par contamination sanguine. Les tiques du genre *Dermacentor*, présentes au Canada, sont le principal vecteur de cette maladie. Elles servent de réservoir à l'infection, c'est-à-dire que le microbe peut se multiplier à l'intérieur d'elles.

Les insectes piqueurs peuvent également transmettre des globules rouges infectés d'un bovin à un autre, mais la maladie ne se multiplie pas dans l'organisme de ces autres insectes. Le risque de contamination est donc moins élevé.

Les instruments souillés par du sang, comme un écorneur ou une aiguille, peuvent aussi permettre la transmission de cette maladie. La transmission transplacentaire est également possible, c'est-à-dire que l'infection pourrait être transmise de la vache au veau pendant la gestation, par le placenta.

## UNE ZOONOSE?

Heureusement, l'anaplasmose bovine n'est pas une maladie qui peut être transmise aux humains. Il ne faut pas confondre avec l'anaplasmose humaine (anciennement nommée ehrlichiose granulocytaire humaine) qui est une tout autre maladie, celle-ci étant causée par *Anaplasma phagocytophilum*.

## DÉPISTAGE

Avant d'introduire un nouveau sujet dans votre troupeau, il est recommandé de le tester pour l'anaplasmose si le bovin provient des États-Unis, ou d'un pays où la maladie est endémique.

## UN CAS RÉCENT

À l'automne 2022, un cas d'anaplasmose bovine a été diagnostiqué dans un troupeau du Québec chez une vache née à la ferme d'une vache achetée d'Ontario (détection d'*Anaplasma marginale* par test PCR sanguin). Le troupeau n'avait aucun contact avec le pâturage (stabulation libre). Le motif de consultation dans ce cas était une production laitière inadéquate associée à des signes d'anémie sans signes cliniques spécifiques. Des tests complémentaires sur les animaux du troupeau concerné n'ont pas permis de révéler d'autres cas positifs.

Il est intéressant de noter que ce cas n'était pas associé à des problèmes spécifiques dans le troupeau et que l'anémie de la vache était modérée. Cet animal a été envoyé à l'abattoir. Les pratiques de régie à la ferme ont été revues afin de s'assurer des bonnes pratiques pour limiter une éventuelle transmission de l'infection d'un animal à un autre. Ces mesures sont très similaires à celles recommandées pour réduire la transmission de la leucose bovine enzootique. Il reste difficile de savoir exactement le mécanisme par lequel le bovin s'est infecté.

## RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR ET CONTRÔLER CETTE MALADIE



- ✓ **Changer d'aiguilles et de seringue à toutes les injections.**
- ✓ **Nettoyer et désinfecter le matériel et les outils exposés au sang d'un bovin entre chaque utilisation.**
- ✓ **Instaurer un programme de contrôle des tiques, des moucheron piqueurs et des mouches, dans la mesure du possible.**
- ✓ **S'informer du statut sanitaire de l'élevage d'origine quant à l'anaplasmose bovine et faire des analyses de dépistage, lors d'achats d'animaux.**

**Consulter votre médecin vétérinaire pour toute question sur l'anaplasmose et pour des recommandations adaptées à votre troupeau.**

Pour dépister l'anaplasmose bovine, les tests ne nécessitent qu'un échantillon de sang. Plus d'un test peut être utilisé (PCR et ELISA) et l'interprétation des résultats permet de confirmer le cas ou pas. Vous pourriez en profiter pour tester les nouvelles vaches introduites dans votre troupeau pour d'autres maladies infectieuses. Consultez votre médecin vétérinaire pour élaborer votre plan de biosécurité. Souvenez-vous qu'un sujet peut être porteur de la bactérie causant l'anaplasmose bovine sans démontrer de signes cliniques et qu'il n'est donc pas possible de déterminer si un bovin est infecté seulement par un examen physique.

Discutez avec votre médecin vétérinaire du test diagnostique pour l'anaplasmose bovine. Si vous êtes en présence d'une vache qui a les muqueuses pâles ou jaunes, surtout si elle est morte subitement, contactez votre médecin vétérinaire pour en élucider la cause. ■

## Plus de lait – Plus de vaches – Moins de travail



- ✓ Un moyen rentable d'augmenter la taille du troupeau au fil du temps
- ✓ Une technologie industrielle à un prix abordable
- ✓ Un temps de traite plus rapide et plus efficace
- ✓ Un alignement étonnant de la griffe
- ✓ Identification individuelle des vaches
- ✓ Des options d'équipements pour répondre à tous les besoins et tous les budgets
- ✓ Un temps d'installation hors pairs
- ✓ Un faible coût d'entretien
- ✓ Taux de glissement le plus faible du marché
- ✓ Un système qui permet de traire les vaches avec une seule personne
- ✓ Simplifier la vie avec une technologie de pointe



**Technicolait** ÉQUIPEMENTS AGRICOLES  
 TÉL. : 819 804-8444 | TECHNICO.LAIT.COM  
 26, ROUTE 147, COATICOOK

Experience the difference | 1 877 340-6455

Courriel: usa@dairy-master.com Site web: www.dairy-master.com



Traite Alimentation Refroidissement Racleurs à fumier Contrôle sanitaire et de fertilité

\*Avec certaines restrictions.